

APPEL D'OFFRES SUR INVITATION	
Titre :	Remplacement du plancher du gymnase, École Les Dunes
Numéro :	E24-25-20
Propriétaire :	Centre de services scolaire de l'Estuaire 620, rue Jalbert Baie-Comeau (Québec) G5C 0B8 Téléphone : 418-589-0806, poste 2500
Documents :	Les entreprises invitées à soumissionner peuvent se procurer les documents sur le site de <i>SEAO Constructo</i> , à compter du 31 mars 2025 . Les soumissions doivent être présentées sur les formulaires prévus, sous enveloppes scellées et adressées au <u>Service des ressources matérielles, à l'attention de M. Stéphane Dumont, 40-A, avenue Michel-Hémon, Baie-Comeau, Québec, G4Z 2K4</u> . Il est très important d'y <u>inscrire le numéro de l'appel d'offres</u> . Les soumissions transmises électroniquement via SEAO sont acceptées. Tous les détails se retrouvent dans le document d'appel d'offres. Prendre note qu'aucune soumission ne sera acceptée par télécopieur ou par courriel. Pour toute information, bien vouloir communiquer au (418) 296-9648.
Architecte et ingénieur :	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;">BGLA Mme Caroline Girard, architecte associée 452, rue Arnaud Sept-Îles (Québec) G4R 3A9 Téléphone : 581 505-7029 Courriel : cgirard@bgla.ca</div>
Visite des lieux :	Une visite des lieux non obligatoire se tiendra le lundi, 7 avril 2025, à 15h30, au 481, chemin Principal, à Pointe-aux-Outardes. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. M. Dave Murphy au 418-589-0806 poste 2589.
Garantie de soumission :	Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission de 10 % du montant global de la soumission, sous forme de chèque visé, lettre de crédit au nom du Centre de services scolaire de l'Estuaire ou de cautionnement de soumission.
Réception et ouverture des soumissions :	Les soumissions doivent être envoyées à l'atelier du Service des ressources matérielles situé au 40-A, avenue Michel-Hémon à Baie-Comeau (arrière de la polyvalente des Baies), <u>au plus tard le 24 avril 2025, à 14h00</u> , pour être ouvertes le même jour, à la même heure.
Éligibilité des soumissionnaires :	Les entreprises de service doivent avoir leur établissement dans la province de Québec pour être autorisées à soumissionner. Les firmes doivent avoir un établissement au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une autre province ou un territoire visé par cet accord.
Note :	Le Centre de services scolaire de l'Estuaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes. Il se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie. Baie-Comeau le 31 mars 2025, M. Stéphane Dumont, directeur Service des ressources matérielles